

## Évaluation des mesures de réduction du coût de la vie

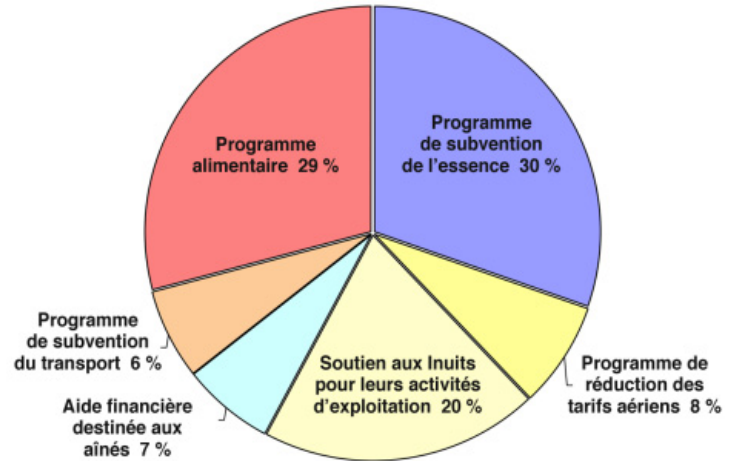
À sa première assemblée tenue après les élections municipales de novembre, le Conseil de l'ARK a examiné l'évaluation des deux années de mise en œuvre à l'échelle régionale des mesures de réduction du coût de la vie. Les efforts visant à réduire les coûts du transport pour les Nunavimmiuts ont véritablement commencé à être déployés lors de la Conférence Katimajit qui a eu lieu en août 2007. Financées par le gouvernement du Québec, ces mesures sont mises en œuvre par l'ARK, en collaboration avec la Société Makivik.

L'évaluation souligne les impacts positifs qu'ont générés les mesures de réduction du coût de la vie. On y constate notamment ce qui suit :

- Dans le cadre du Programme alimentaire, les ménages économisent environ 72 \$ par mois. Les articles les plus populaires sont le lait, le pain et les couches. Le Programme alimentaire offre une réduction de 20 % sur les articles couramment achetés dans les magasins de détail locaux.
- Le Programme de subvention de l'essence offre actuellement une réduction de 21 ¢ le litre d'essence dans toutes les communautés.
- Pour une troisième année consécutive, un chèque de 500 \$ a été envoyé à plus de 590 aînés âgés de 60 ans et plus au 1<sup>er</sup> décembre 2009 pour les aider financièrement.
- Les deux mesures de réduction du coût de la vie les plus populaires sont le Programme alimentaire et le Programme de subvention de l'essence.



Les programmes d'aide aux chasseurs locaux mettent en œuvre une des mesures du coût de la vie, soit le Soutien aux Inuits pour leurs activités d'exploitation. Entre autres articles admissibles, il y a le tissu utilisé pour confectionner les parkas, les peaux de mouton, le cuir, le feutre, les sacs de couchage, les pièces de motoneige et de VTT, les armes à feu et les munitions.



Ventilation du financement des six mesures de réduction du coût de la vie.

- La troisième mesure la plus populaire est le Soutien aux Inuits pour leurs activités d'exploitation. Cette mesure permet de réduire le coût d'achat et de transport des aliments traditionnels et de certains articles nécessaires à la pratique des activités d'exploitation.

Pour de plus amples renseignements sur les six mesures de réduction du coût de la vie, l'évaluation des deux années de mise en œuvre peut être téléchargée du site suivant : [www.krg.ca](http://www.krg.ca).

### Renouvellement des mesures

Les conseillers de l'ARK ont approuvé une résolution visant à renouveler les mesures de réduction du coût de la vie jusqu'au 31 mars 2011. Toutefois, le renouvellement des mesures ne sera possible que si le gouvernement du Québec décide de reconduire le financement pour une autre année. Des négociations à cet égard sont en cours entre l'ARK, la Société Makivik et le gouvernement du Québec.

C'est à l'ARK qu'il revient de gérer les mesures de réduction du coût de la vie. Par conséquent, elle devra faire preuve de prudence au cours de la prochaine année pour veiller à ce que les mesures n'excèdent pas les fonds disponibles.

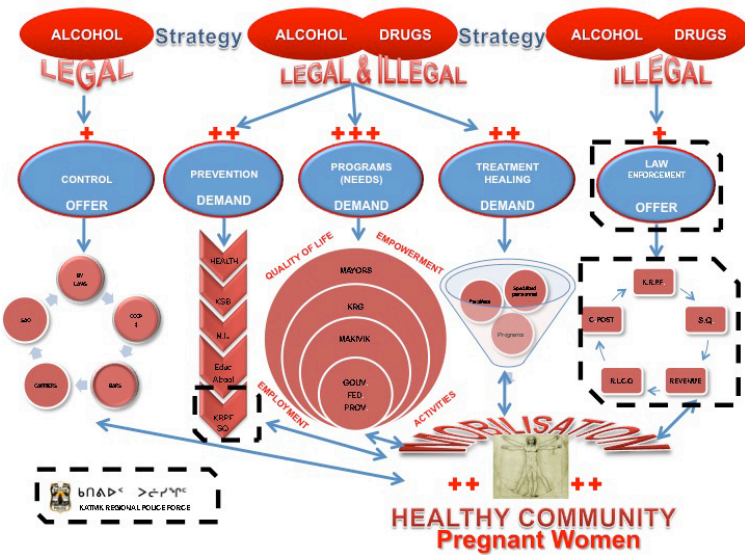
# Stratégie antidrogue et antialcool pour le Nunavik

Le Corps de police régional Kativik (CPRK) poursuit ses efforts, afin de répondre concrètement aux inquiétudes soulevées par les maires des villages nordiques au printemps 2009. Les maires s'inquiètent de l'abus de drogues et d'alcool dans la région et des effets néfastes que cela entraîne dans leur communauté.

À l'assemblée du Conseil de l'ARK tenue en novembre, le CPRK a présenté une stratégie globale de lutte contre l'abus de drogues et d'alcool. Il s'agit d'une stratégie tout

à fait nouvelle au Nunavik. Le CPRK a expliqué clairement lors de sa présentation que le succès de la stratégie repose autant sur la prévention que l'application de la loi.

En ce qui concerne la prévention, il importe que les organismes régionaux coordonnent leurs initiatives. Les organismes régionaux visés sont notamment le CPRK et l'ARK, ainsi que la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, la Commission scolaire Kativik, Nunaliutiqait Ikajuqatigiitut, le Centre de traitement Isuarsivik, d'autres ressources spécialisées et la Société Makivik.



La stratégie antidrogue et antialcool du CPRK met l'accent sur l'application de la loi, les moyens de lutte et les mesures de prévention.

Pour ce qui est de l'application de la loi, le CPRK continue de réprimer le trafic de drogues et le commerce clandestin d'alcool. De nombreuses saisies de drogues et d'alcool ont eu lieu entre les mois d'août et de novembre et ont été portées à la connaissance du Conseil de l'ARK. Toutefois, bien que les saisies interrompent la circulation de drogues et d'alcool, il ne faut pas s'attendre à ce que l'application de la loi parvienne à elle seule à éliminer la dépendance à ces substances. Des activités de prévention et de traitement efficaces et concertées sont par conséquent au cœur de la stratégie du CPRK.

La stratégie antidrogue et antialcool du CPRK a été présentée plus tôt en novembre lors de deux réunions auxquelles ont participé, d'une part, les maires des villages nordiques et les présidents des corporations foncières et, d'autre part, les dirigeants de la Société Makivik.

## Schéma de couverture de risques

À leur assemblée de novembre, les conseillers de l'ARK ont encore une fois manifesté leur mécontentement concernant la mise en œuvre du Schéma de couverture de risques pour le Nunavik (SCRN). Depuis cinq ans, l'ARK n'arrive pas à s'entendre avec le ministère de la Sécurité publique (MSP) au sujet de la prévention incendie, des besoins en matériel de lutte contre l'incendie et du financement nécessaire. Une entente de principe conclue avec le MSP en juillet 2009 était censée avoir réglé la plupart des problèmes. Or, aucun progrès n'a été réalisé depuis.

Les conseillers de l'ARK désirent rappeler au MSP que le SCRN doit être approuvé dans les plus brefs délais pour assurer la meilleure protection possible aux résidents et aux communautés.



Même si tous les villages nordiques appuient le Schéma de couverture de risques pour le Nunavik, l'approbation par le gouvernement du Québec est sans cesse retardée.



# Définition du Plan Nord du gouvernement du Québec

On a beaucoup parlé cette année du Plan Nord du gouvernement du Québec. Personne n'a toutefois été capable de dire ce que signifiait le Plan pour les Québécois ou les Nunavimmiuts.

Lors d'une réunion à laquelle ont été convoqués récemment les dirigeants autochtones et municipaux de la Côte-Nord, du Saguenay–Lac-Saint-Jean et du Nord-du-Québec, les ministres Nathalie Normandeau et Pierre Corbeil du gouvernement du Québec ont présenté le processus qui sera suivi pour élaborer le Plan Nord.

Le gouvernement décrit maintenant le Plan comme étant un « nouvel espace économique ». Il couvrira le territoire du Québec situé entre le 49<sup>e</sup> parallèle et le détroit d'Hudson et touchera donc directement trois régions et quelque 121 000 résidents. Si les Nunavimmiuts ne comptent que pour 10 % de cette population, le Nunavik représente, quant à lui, une très vaste partie de ce territoire. Par conséquent, les Nunavimmiuts devront participer activement, par l'entremise de la Société Makivik et de l'ARK, à l'élaboration du Plan, puis à sa mise en œuvre.

Le Plan Nord jettera les bases du développement nordique en mettant l'accent sur le développement durable, la protection de l'environnement, le développement de la main-d'œuvre locale, le transport, les communications et des logements de qualité pour les communautés inuites. Le gouvernement du Québec a également indiqué que l'élaboration du Plan se fera par l'entremise d'un partenariat avec les groupes autochtones et municipaux, ainsi qu'avec les secteurs économiques visés, dont l'hydroélectricité, l'exploration et l'exploitation minières,

## Proposition de circonscription

Le gouvernement du Québec a récemment présenté son projet de loi sur la réforme de la Loi électorale. Le projet de loi propose notamment la constitution d'une circonscription pour le Nunavik qui inclurait les 14 villages nordiques. Les Nunavimmiuts font actuellement partie d'une circonscription regroupant les Cris et d'autres résidents de la Jamésie. Les dirigeants de la région demandent depuis longtemps la création d'une circonscription distincte pour le Nunavik.



Pour de plus amples renseignements sur le Plan Nord, le lecteur est prié de consulter le site Web suivant du gouvernement du Québec : [www.plannord.gouv.qc.ca](http://www.plannord.gouv.qc.ca).

et la foresterie. Aucun effort ne sera épargné pour démontrer du respect envers les diverses cultures et communautés locales.

Une Table des partenaires a également été annoncée pour coordonner l'élaboration du Plan Nord. Elle comprendra deux ministres du gouvernement du Québec, les présidents de cinq conférences régionales des élus, des dirigeants de quatre groupes autochtones représentant les Cris, les Innus, les Naskapis et les Inuits, ainsi que des représentants de divers secteurs économiques. La présidente de l'ARK (puisque l'ARK agit à titre de Conférence régionale des élus pour la région Kativik) et le président de la Société Makivik siégeront à la Table des partenaires au nom des Nunavimmiuts.

Si le processus d'élaboration du Plan Nord du gouvernement du Québec se déroule comme prévu, le Conseil de l'ARK et les Nunavimmiuts devront se pencher au cours de la prochaine année sur des questions importantes concernant l'avenir de la région.

# Nouveaux Conseil et Comité administratif

Du 22 au 26 novembre, les membres du nouveau Conseil de l'ARK se sont réunis pour la première fois. Chacun des conseillers de l'ARK est nommé par son conseil municipal pour présenter les préoccupations de sa communauté et contribuer à trouver des solutions à l'échelle régionale.

En outre, les conseillers de l'ARK nomment parmi eux les cinq membres formant le Comité administratif. Le Comité administratif est chargé de l'administration des affaires de l'ARK et veille à ce que les décisions du Conseil soient exécutées.

Le Conseil de l'ARK pour la période allant de 2009 à 2012 est composé comme suit :

## Comité administratif

Maggie Emudluk	<i>Présidente</i>
Joseph Annahatak	<i>Vice-président</i>
Eli Aullaluk	<i>Akulivik</i>
Muncy Novalinga	<i>Puvirnitug</i>
Jean Dupuis	<i>Kuujjuaq</i>

## Autres conseillers de l'ARK

Kitty Annanack	<i>Kangihsualujjuaq</i>
Peter Angnatuk	<i>Tasiujaq</i>
Johnny Akpahatak	<i>Aupaluk</i>
Tommy Nassak	<i>Kangirsuk</i>
Bobby Putulik	<i>Quaqtaq</i>
Mary A. Pilurttut	<i>Kangihsujuaq</i>
Michael Cameron	<i>Salluit</i>
Charlie Paningajak	<i>Ivujivik</i>
Andy Moorhouse	<i>Inukjuak</i>
Jack Niviaxie	<i>Umiujaq</i>
Allan Brown	<i>Kuujjuarapik</i>
Louis Einish	<i>Kawawachikamach</i>

Voici huit des conseillers de l'ARK nouvellement nommés :



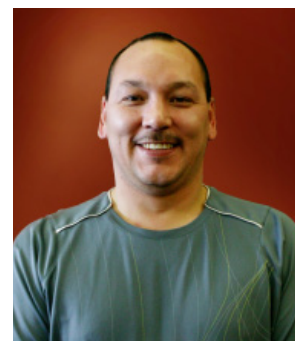
*Johnny Akpahatak,  
Aupaluk*



*Kitty Annanack,  
Kangihsualujjuaq*



*Allan Brown,  
Kuujjuarapik*



*Michael Cameron,  
Salluit*



*Jack Niviaxie,  
Umiujaq*



*Muncy Novalinga,  
Puvirnitug*



*Charlie Paningajak,  
Ivujivik*



*Bobby Putulik,  
Quaqtaq*